

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 11/05/26

ID : 074-217400795-20260507-2026_014_DPR-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE de LES CLEFS

DOSSIER n° DP 074 079 26 00009

Date de dépôt : 18/03/2026

Demandeur : Madame FILLON Fabienne

Pour : Construction d'une annexe accolée

Adresse terrain : 628 route de la Charbonnière,
74230 LES CLEFS

Le Maire

à

Madame FILLON Fabienne
628 route de la Charbonnière
74230 LES CLEFS

Affaire suivie par :
DERRIKS Vanessa

OBJET : Retrait avant décision d'une Déclaration Préalable, RECOMMANDE A.R.
REF. : Notre lettre vous notifiant nos délais d'instruction en date du 08/04/2026
Votre demande envoyée par mail le 06/05/2026

Madame,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n°DP 074 079 26 00009 décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait le 07/05/2026

Le Maire,

BRIAND Sébastien



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.